

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise l'aménagement des espaces publics du cœur de village de Meux : la place de Meux et les rues des alentours polarisent en effet les activités socio-collectives et les commerces. La place accueille notamment

- un cirque (2x/an)
- la concentration de vieux tracteurs (1x)
- une brocante (1x)
- le « Death ride » – escalade de l'église (1x)
- les rencontres de balle pelote – présence d'un ballodrome (d'avril à septembre : 1x/15J)
- un parking des 2 salles et lors des cérémonies religieuses (proximité de l'église)
- une fête foraine (1x).

L'attractivité du cœur de village de Meux a d'ailleurs augmenté ces dernières années, avec de nouveaux équipements et des aménagements ponctuels de l'espace public par la commune.

Pour assurer la bonne intégration de l'espace public sur le territoire, le périmètre proposé est plus large que celui de la place :

- les rues du Chainia, du Village et du Bois-Notre-Dame ;
- le terrain de la Fabrique d'église (parcelles cadastrées Meux A196/02F et 196R) ;
- les infrastructures (salles polyvalentes, maison de repos, deux écoles, Nosse Maujonne, ALE, bibliothèque, syndicat d'initiative).

L'aménagement du cœur de village de Meux comprend deux grands volets :

- l'embellissement de la place ;
- l'acquisition éventuelle des terrains de la fabrique d'église avec aménagements associés ;

Embellissement de la place :

- garantir le caractère multifonctionnel de la place ;
- sécuriser encore les espaces publics (présence de deux écoles) ;
- organisation qualitative des parkings : marquage au sol, plantation,...
- mobilier urbain de qualité (bancs, éclairage, panneaux d'affichage, panneau LED, etc.) ;
- éclairage en lien avec l'échelle de la place ;
- choisir des matériaux perméables ;
- ballodrome pour la balle pelote ;
- intégration des bulles à verre ;
- préservation des aménagements le long de la rue du Chainia ;
- envisager un lieu de convivialité ;
- réorganiser la circulation voiture (en lien avec le PCM à mettre en place) ;
- réorganiser la mobilité douce, notamment en s'appuyant sur les sentiers existants (en lien avec PCM) liaison douce entre la maison de repos et la place ;
- prévoir un espace fédérateur symbolique (la CLDR propose par exemple d'implanter une fontaine ou de prévoir un accès à l'étang du Bois-Notre-Dame) ;
- aménager une aire de jeux pour enfants à côté de la bibliothèque.

Terrain de la Fabrique d'église :

- acquisition du terrain ou bail emphytéotique d'au moins 50 ans, la commune a déjà approché la Fabrique d'église et le Diocèse par le passé ;
- organiser l'accès au terrain, avec entrée et visibilité vers le parc pour permettre le contrôle social ;
- aménager un espace nature ;
- le cas échéant, entretenir et adapter les chemins existants ou en ouvrir de nouveaux ;
- assainissement du ruisseau du Warichet (en lien avec l'INASEP et le contrat de rivière), à hauteur de la rue Bois Notre-Dame, des aménagements pourraient être prévus si nécessaire comme le nettoyage des berges, le curage du ruisseau, etc.

Le projet sera présenté aux habitants et réfléchi avec eux.

ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande émane de la réunion villageoise de Meux, de la réunion de la CLDR de sensibilisation à l'aménagement du territoire et des groupes de travail sur le cadre de vie et le dynamisme socio-culturel.

JUSTIFICATION DU PROJET

La place est un lieu névralgique du village de Meux, en effet :

- elle accueille activités et manifestations ponctuelles : balle pelote, brocante, cirque ;
- elle est utilisée pour le parking ;
- elle polarise également de nombreuses activités : salles polyvalentes, Nosse Maujonne, église, salle la Clairière ;
- elle se situe au carrefour de trois rues passantes, avec commerces et services : rue du Village, rue Chainia et rue Bois Notre-Dame

Plusieurs bâtiments d'intérêt patrimonial et/ou public bordent la place, principalement l'église et la Nosse Maujonne (syndicat d'initiative et bibliothèque).

La commune a mené une politique de valorisation des services publics : Bibliothèque, Nosse Maujonne et syndicat d'initiative. Ces investissements ont permis de renforcer le pôle attractif.

Les comptages menés par les TEC ont d'ailleurs montré que les arrêts de bus situés rue du Village et place de Meux étaient parmi les plus utilisés de la commune.

Les habitants font état d'une mobilité importante rue du Chainia et rue du Village. Ces rues ont d'ailleurs fait l'objet d'aménagements légers (pavage du carrefour Chainia/Village, marquage vélo au sol dans les deux rues, emplacements parkings, plantations ponctuelles et dispositifs ralentisseurs rue du Chainia).

La place elle-même n'est cependant pas aménagée. Ainsi, le revêtement est sommaire, le parking peut se faire de façon spontanée, les bulles à verre ne sont pas intégrées, un panneau d'affichage est très visible et peu qualitatif.

L'aménagement des espaces publics s'inscrit dans la logique des mesures déjà menées par la commune au niveau du pôle attractif de Meux.

Il permettra de renforcer encore ce dernier :

- en améliorant l'aménité de l'espace public,
- en autorisant de nouvelles activités, sur la place ou sur le terrain de la fabrique d'église,
- en autorisant l'accès à l'espace vert qui jouxte la place,
- en organisant les capacités d'accueil,
- en valorisant le patrimoine bâti.

Le projet s'inscrit dans une réflexion globale sur l'amélioration du cadre de vie dans les villages et l'amélioration de la mobilité douce qui a débouché sur plusieurs fiches du PCDR :

I.7. Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

I.10. Elaborer un Plan Communal de Mobilité

I.11. Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et Bovesse

II.5. Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes

II.6. Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse

II.8. Restructurer le cœur du village d'Emines

III.1. Aménager le cœur du village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local

III.2. Aménager le cœur du village de Warisoux et mettre en valeur le patrimoine local

III.3. Aménager le quartier de la gare de Bovesse

III.4. Aménager le quartier de la gare de Rhisnes

III.5. Aménager de petites infrastructures communautaires

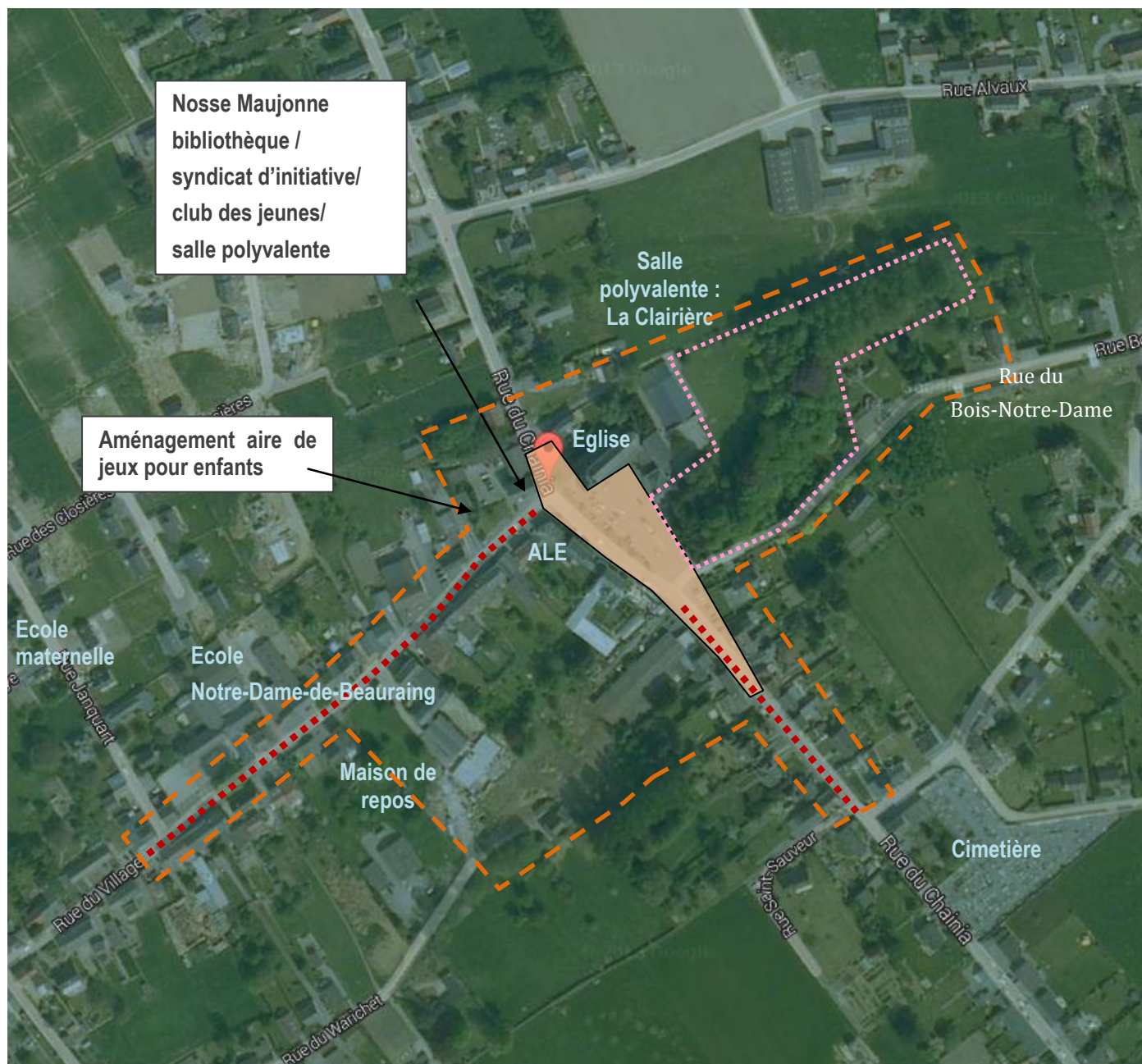
III.6. Sécuriser et aménager la voirie et les espaces publics





III.7. Compléter le maillage inter-village pour les cyclistes et les piétons

En améliorant la capacité d'accueil de l'espace public à proximité des infrastructures socio-collectives la fiche présente des synergies avec la fiche suivante :

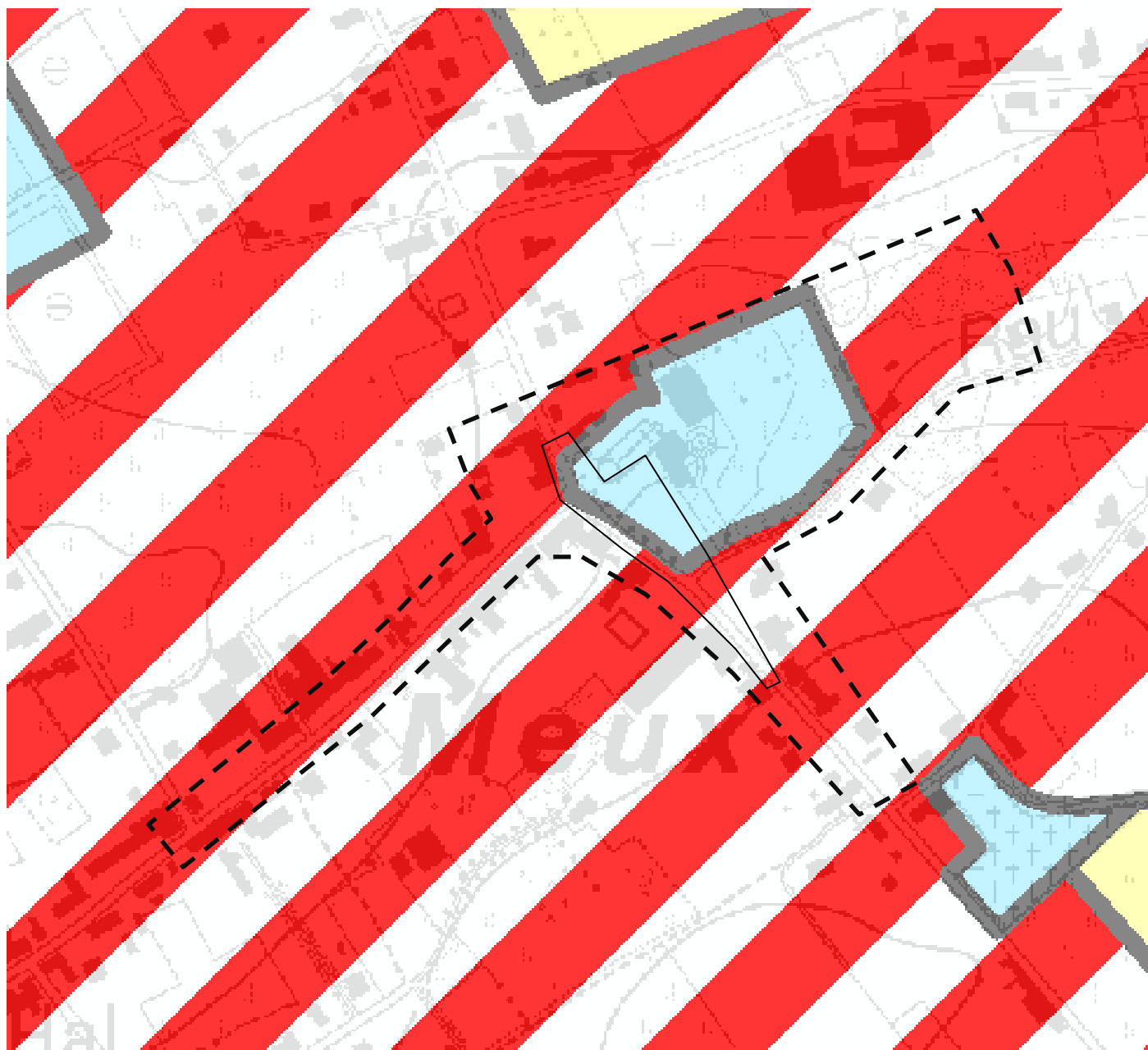
- promouvoir et développer les activités collectives

LOCALISATION





-  Périmètre de réflexion avec interventions ponctuelles éventuelles
-  Périmètre d'intervention d'aménagement des espaces publics
-  Rues de commerces et de services
-  Acquisition de terrain éventuelle (tout ou partiel) auprès de la Fabrique d'église

STATUT AU PLAN DE SECTEUR



Le périmètre de réflexion comprend :

-  – de la zone d'habitat à caractère rural,
-  – de la zone de services publics et d'équipements communautaires.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Les actions à mener pour la place visent l'espace public, qui appartient à la Commune. La Commune possède également le presbytère.

L'aire de jeux serait aménagée sur une propriété communale.

La commune pourrait acquérir le terrain de la Fabrique d'église.

TÂCHES À RÉALISER

- Acquisition ou bail emphytéotique du terrain de la Fabrique d'église
- Appel d'offre pour un marché de services (bureau d'étude ou architecte paysagiste)
- Choix de l'auteur de projet
- Consultation des habitants préalablement au projet
- Réalisation du cahier spécial des charges et mise en adjudication
- Consultation des habitants deux ans après la mise en œuvre du projet pour évaluer la qualité

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input checked="" type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input checked="" type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Le projet vise l'aménagement et éventuellement l'agrandissement d'un espace public existant désigné. La place de Meux fait partie des espaces publics choisis par les habitants dans le cadre de l'ODR. La CLDR a mené une réflexion d'où sont ressorties plusieurs pistes pour l'aménagement de cet espace.
- L'espace public est un pôle névralgique du territoire communal. Son aménagement valorisera les équipements communaux présents, mais aussi les commerces et les services.
- L'éventuel rachat du terrain jouxtant la place à la Fabrique d'église permettra de renforcer l'attractivité de l'espace public existant. La Commune prévoit de gérer ce terrain boisé selon des méthodes respectueuses de l'environnement.
- L'aménagement de la place emploiera des méthodes, matériaux et plantations garantissant une bonne qualité environnementale.

INDICATEURS

Objectif	Indicateur	Source	Cible
Objectif de résultat : utiliser l'espace public pour la vie socio-collective	Nombre d'activités ponctuelles organisées par an	Commune	8 activités par an, hors balle pelote et cérémonies religieuses privées

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

	Superficie	Description	Coût
Aménagement de l'espace public de la place	5000m ²	Revêtements pavés/matériaux perméables (y compris mobilier urbain et plantations) 5000m ² *120€/m ²	600.000€
		25 luminaires 4000€/p	100.000€
Aménagement d'une aire de jeux à côté de la bibliothèque	/	Forfait	60.000€
Aménagement du terrain de la fabrique d'église	8.500m ²	Entrée / Cheminements/ Entretien du parc 8500m ² *20€/m ²	170.000€
Total HTVA et frais architectes			930.000€
Total TVAC et frais architectes, géomètre et sécurité (+30%)			1.125.300€

Le cas échéant, le terrain de la Fabrique d'église fera l'objet d'une négociation (exemple : bail emphytéotique - 1 euro symbolique).

SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux
- Développement rural
- Espaces verts
- Infrasports

GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- Syndicat d'initiative
- Bibliothèque communale
- Club de jeunes
- CLDR
- CCATM

PROGRAMME DE RÉALISATION

Le projet pourrait être réalisé en deux phases :

- une phase pour l'acquisition et l'aménagement du terrain de la Fabrique d'église,
- une phase pour l'aménagement de la place.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

L'ALE, la bibliothèque et le Syndicat d'Initiative ont fait l'objet d'investissements financiers de la part de la Commune. Ces investissements portent leurs fruits en matière de dynamisme de l'offre de service et de l'offre socio-culturelle aux habitants.

Le réaménagement de l'espace public renforcera encore l'attractivité de ces infrastructures.

Par ailleurs, la CLDR a accordé à ce projet une certaine priorité par rapport à d'autres espaces publics, vu notamment :

- l'important trafic dans le centre de Meux (avec la présence de deux écoles) ;
- l'état actuel de la place ne correspondant pas à sa fréquentation et à la qualité du bâti ;
- l'organisation de nombreuses activités socio-culturelles, sportives et ludiques ;
- la présence de plusieurs infrastructures communales très fréquentées (Nosse Maujonne, Syndicat d'Initiative, Bibliothèque, ALE).

ÉTAT DU DOSSIER

Une première entrée en contact a eu lieu avec la Fabrique d'Eglise en lien avec ce projet.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Projet à réaliser entre la première et la troisième année du PCDR :

2018 : demande de convention

2019 : étude et adjudication des travaux

2020: réalisation des travaux

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier environnemental :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Gestion environnementale du parc	Maintien voire développement de la qualité environnementale du site
Utilisation de clauses environnementales dans le marché public	Utilisation de matériaux durables

Pilier économique :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
En assurant une bonne capacité d'accueil et en renforçant la qualité de l'espace public, on augmente l'attractivité des services et des commerces des alentours et donc leur succès économique.	Augmentation de la chalandise des services et commerces existants, Eventuellement ouverture de nouveaux services et de nouveaux commerces.

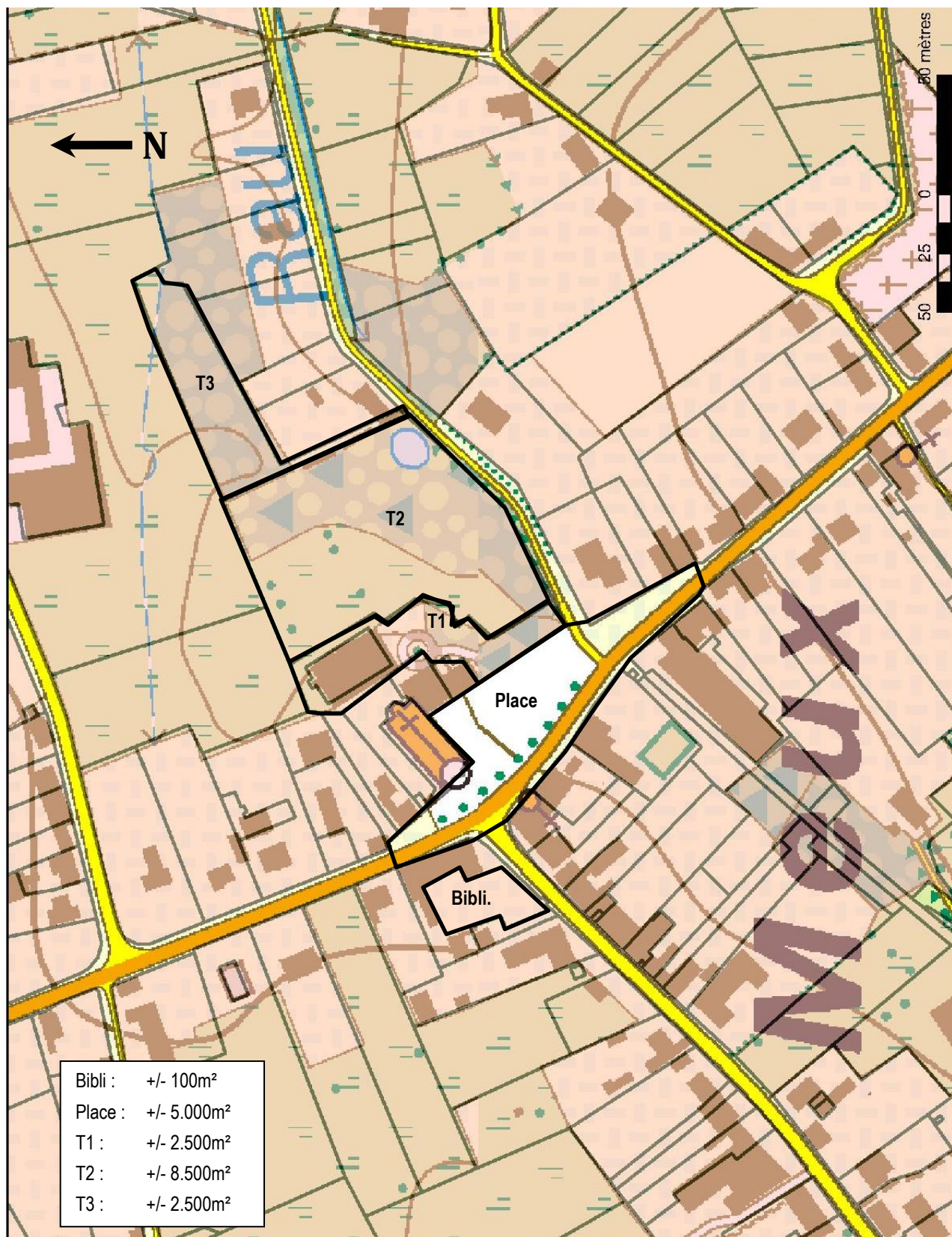
Pilier social :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
En aménageant le terrain de façon agréable et attractive, en lien avec les aires récréatives et sportives, on peut favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels entre les habitants du village	Améliorer la convivialité du village de Meux et le sentiment d'appartenance
L'aménagement de l'espace public permettra d'offrir de nouveaux lieux de délasserment aux habitants Il renforcera également l'attractivité des équipements communautaires voisins	Avoir une utilisation maximale de l'espace public et des équipements communautaires
On favorise l'utilisation des zones récréatives, ce qui est favorable à la santé mentale et physique des utilisateurs	Amélioration de la qualité de vie des habitants

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Le projet renforce l'attractivité des équipements culturels	Assurer une condition d'accueil maximale pour les équipements culturels
L'aménagement permettra de valoriser les bâtiments patrimoniaux autour de la place : Nosse Maujonne et l'église	Meilleure connaissance du patrimoine architectural communal, par les habitants de la commune et par les visiteurs

ANNEXES : SUPERFICIES SUR BASE DU PARCELLAIRE CADASTRALE



ANNEXES : ANALYSE URBANISTIQUE

Pistes de réflexion pour l'aménagement du cœur de village de Meux :

- **Marquer physiquement le cœur de village**, en pavant les artères principales ou en jouant sur les couleurs de revêtements afin de renforcer l'identité centrale du lieu ;
- **Aménager la place de Meux**, afin de la rendre multifonctionnelle, elle sera alors accessible pour les automobilistes, piétons et cyclistes. L'aménagement de la place doit aussi être pensé pour l'organisation d'évènement dans le village. L'apport de mobilier urbain est indispensable pour rendre la place davantage attrayante pour les habitants (photos 1 et 2 en annexes) ;
- **Intégrer à la place de Meux, le périmètre au sud-est du croisement de la rue de Chainia et de la rue Bois Notre-Dame**, afin d'agrandir la place et donner une fonction à cette parcelle inutilisée (photo 3 en annexes) ;
- **Rationaliser les places de parking au sein du cœur de village**, le stationnement du véhicule se fait actuellement de manière aléatoire, il faut éviter le stationnement en double-file en définissant des emplacements précis pour le parage des véhicules. En rationalisant les emplacements de parking sur la place de Meux, cette dernière devrait répondre à l'ensemble des besoins en parage pour le cœur de village ;
- **Renforcer le cheminement piétonnier entre l'arrêt de bus de la ligne 32 (TEC) et la place de Meux**, actuellement aucune liaison ne permet au piéton de joindre l'arrêt de bus et la place du village (photo 4 en annexes) ;
- **Installer un panneau à LED sur la place de Meux**, pour diffuser de manière efficace les informations locales auprès des habitants du village ;
- **Réfléchir à un emplacement plus judicieux pour les poubelles**. Elles sont actuellement trop visible par les habitants, un embellissement des containers pourrait aussi être envisagé (photo 5 en annexes) ;
- **Aménager un aire de jeux sur le terrain herbeux à côté de la bibliothèque**, pour répondre aux besoins des habitants en équipements de quartier et pour contribuer au dynamisme du cœur de village (photo 6 en annexes) ;
- **Créer une entrée symbolique vers l'espace vert et l'étang du cœur de village (si acquisition ou bail emphytéotique)**, il est nécessaire d'ouvrir au maximum cet espace, afin de renforcer les liaisons avec le reste du cœur de village, et pour garder un contrôle social. On peut imaginer une centralité bicamérale, avec d'un côté la place de Meux et d'un autre côté, le futur parc avec l'étang (photo 7 en annexes) ;
- **Sécuriser les abords l'école Notre-Dame de Beuraing**, à l'image de l'école communale de Meux, où un ralentisseur et une signalisation importante ont été installés (photo 8 en annexes) ;
- **Aménager des pistes cyclables sécurisées sur l'ensemble du cœur de village**, en insistant sur les rues principales rejoignant la place de Meux (photo 9 en annexes), à savoir :
 - la rue du Chainia ;
 - la rue du Village.